



Guideline communication et utilisation du logo MILLE GRUYÈRE

Le présent document sert d'orientation pour la communication et l'utilisation du logo dans le cadre du projet MILLE GRUYÈRE.

1 Orthographe

- MILLE GRUYÈRE
- Finale suisse (en deux mots)
- 1000 m (sans apostrophe, avec espace entre chiffre et unité) ou 1000 mètres
- 1 km ou 1 kilomètre

2 Utilisation du logo

2.1 Zone protégée

Une zone protégée de la taille du M de MILLE doit être respectée autour du logo MILLE GRUYÈRE.

Cette zone doit toujours rester libre.



2.2 Autres points

2.2.1 Couleur et fond

Le logo MILLE GRUYÈRE doit toujours être placé en couleur. Dans l'idéal le fond est blanc. Si ce n'est pas possible, il faut faire en sorte que le logo se démarque suffisamment de la couleur de fond.

En cas de doute, demander à Swiss Athletics de clarifier le placement.

2.2.2 Format

La forme du logo doit toujours être ronde et ne doit pas être déformé.

2.3 Bon à tirer / Approbations

Toutes les utilisations du logo doivent être soumises pour contrôle à Swiss Athletics avant la publication/l'impression à marketing@swiss-athletics.ch.

